

Des outils conçus pour les futurs créateurs d'entreprise

Guichets uniques, centres de formalités, espaces entreprises ou portails, le Luxembourg dispose aujourd'hui d'outils performants pour promouvoir l'esprit d'entreprise et informer les futurs créateurs quant aux différentes démarches administratives à effectuer. Entretien avec Charles Bassing, conseiller de direction à la Chambre des Métiers, Tom Theves, conseiller de gouvernement 1^{ère} classe à la Direction de la politique d'entreprise du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur et Jean-Claude Wirth, membre du Comité de direction de la Chambre de Commerce.

Vos différents ministères ou Chambres professionnelles ont mis en place et ce, depuis quelques années maintenant, des points d'accueil. Connaissent-ils une réelle fréquentation ?

Charles Bassing – Depuis 1998, la Chambre des Métiers dispose de son propre Centre de Formalités PME regroupant les différentes formalités et procédures administratives à accomplir lors de la création ou de la reprise d'une entreprise artisanale et qui peut se charger, gratuitement, de pratiquement toutes les formalités : demande d'autorisation au ministère des Classes moyennes, demande initiale d'un numéro de TVA à l'Administration de l'Enregistrement, inscription au Registre de Commerce et des Sociétés, immatriculation à l'Administration des Contributions directes, affiliation au rôle artisanal de la Chambre des Métiers... Nous offrons également conseils et assistance personnalisée en matière de choix de la forme juridique de l'entreprise, droit d'établissement, droit du travail, financement et, le cas échéant, nous orientons les artisans vers les diverses aides dont ils peuvent bénéficier. Le Centre de Formalités met au service des artisans son expertise en matière d'autorisation d'exploitation, d'exportation, de commerce électronique et de formations et formations continues qui demeurent très importantes dans les métiers artisanaux. Nous collaborons avec la Mutualité d'Aide aux Artisans qui peut cautionner des crédits vis-à-vis des banques, proposer des solutions en matière de garanties, assister et accompagner le créateur dans la mise en œuvre de son projet.

Tom Theves – Depuis cette année, www.traudech.lu est intégré au sein du Portail à guichet unique pour entreprises www.entreprises.lu qui s'adresse tant aux futurs créateurs qui recherchent des informations concernant les démarches à suivre et des conseils pratiques qu'aux entrepreneurs établis qui ont besoin d'informations plus pertinentes en matière fiscale, sociale... Depuis sa création, le site a développé de nombreuses rubriques. On y trouve aujourd'hui des documents sur le permis de travail, le titre de séjour, etc. Il connaît un réel succès. C'est d'ailleurs un des sites les plus visités au Luxembourg. Le but du site est d'être interactif et donc



Charles Bassing, conseiller de direction à la Chambre des Métiers.

d'offrir encore une gamme plus étendue de services et rubriques dans un futur proche, et une partie du contenu sera également traduite en anglais. Nombre de publications et formulaires nécessaires à la création et à la gestion de toute entreprise peuvent déjà être téléchargés. C'est un premier outil d'information très pratique.

Jean-Claude Wirth – L'Espace Entreprises est le guichet unique de la Chambre de Commerce. Les conseillers sont à la disposition du futur créateur d'entreprise pour l'aider et le conseiller dans toutes ses démarches administratives, juridiques et économiques : aide quant au choix de la forme juridique de son entreprise, accès à tout formulaire relatif à une demande d'autorisation d'établissement, d'affiliation à la TVA, aux Contributions, à la Sécurité sociale ou encore à l'embauche de personnel. La Mutualité de Cautionnement et d'Aide aux Commerçants, intégrée au sein de l'Espace Entreprises, apporte également son aide puisqu'elle peut se porter garant vis-à-vis des banques pour l'entreprise qui souhaite obtenir un crédit bancaire pour la réalisation d'un projet lorsque les garanties personnelles ou réelles du promoteur du projet s'avèrent insuffisantes. Enfin, en matière de formation et de formation continue, l'Institut de Formation (IFCC) de la Chambre de Commerce offre la possibilité de se perfectionner constamment dans de nombreux domaines.

Les prestations de conseils effectuées par l'Espace Entreprises aux candidats-créateurs/repreneurs ont abouti à 431

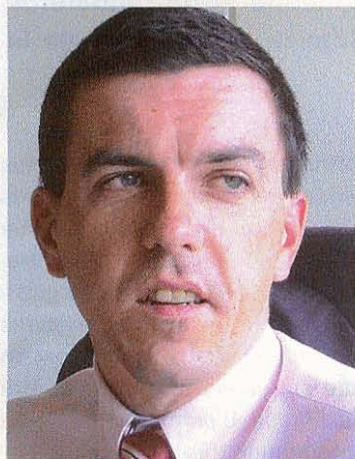


J. Wirth, membre du Comité de direction de la Chambre de Commerce.

demandes en autorisation d'établissement en 2005 (contre 297 en 2004, soit une augmentation de 45,12%), dossiers qui furent supportés et accompagnés par les collaborateurs de l'Espace Entreprises tout au long de la procédure administrative. Pour le premier semestre 2006, il y a eu 252 demandes, ce qui correspond à une augmentation de 16,94 % par rapport au premier semestre 2005.

Les sites et les points d'accueil fonctionnent donc bien, mais qu'en est-il des événements liés à la création d'entreprise ?

Tom Theves – À l'initiative des ministères des Classes moyennes, de l'Economie et du Commerce extérieur, et de



Tom Theves, conseiller de gouvernement 1^{re} classe à la Direction de la politique d'entreprise du ministère de l'Economie et du Commerce extérieur.

l'Egalité des Chances, les principaux acteurs luxembourgeois liés à la création d'entreprise se retrouveront fin novembre pour une suite d'événements dédiés uniquement à ce thème dont une journée où tous les intervenants seront présents sur des stands. Cette manifestation permettra au public concerné de rencontrer tous les acteurs en un seul endroit et pendant un laps de temps plus long que ce qu'offrait jusqu'à présent le « Forum création d'entreprise » qui se tenait quelques heures chaque année

à la Chambre de Commerce. Les Chambres professionnelles, les ministères, les fédérations, les banques, la FFCEL, 1,2,3,GO... y tiendront un stand où tout un chacun pourra, à sa convenance, s'informer et rencontrer les différents intervenants.

Charles Bassing – C'est la Chambre des Métiers qui accueillera l'événement dont le lancement aura lieu un samedi afin d'accueillir le plus grand nombre possible de jeunes. Trois soirées à thème sont prévues lors de cette période.

Jean-Claude Wirth – Une de ces soirées à thème, à savoir celle qui se tiendra à la Chambre de Commerce, sera consacrée au sujet de la franchise et de son importance en matière de création d'entreprise.

La formation est aussi un point à ne pas négliger en matière de création...

Charles Bassing – En effet, le Luxembourg dispose aujourd'hui d'instruments permettant de promouvoir et de soutenir l'esprit d'entreprise : sensibilisation dans les écoles, centres de formalités, guichets uniques... Mais nous ne devons pas en rester là. La promotion de l'esprit d'entreprise est un défi majeur dans notre pays et il faut sans cesse veiller à ce qu'il soit entretenu. La législation évolue et des lignes directrices se dessinent, mais ne sont pas encore adoptées pour le moment. En 2005, le Luxembourg a connu 687 faillites dont seulement 71 dans l'artisanat. Depuis 2001, ce nombre s'est malheureusement stabilisé à un niveau élevé. Dans toutes nos études, nous constatons que la formation du chef d'entreprise est un facteur important. Le détenteur d'un

brevet de maîtrise ou d'un diplôme de l'enseignement supérieur a beaucoup plus de chances de réussir dans son activité indépendante. La qualification du gestionnaire – qualification qui est dispensée dans la formation duale qu'est la formation au brevet de maîtrise – est donc une des clés de la réussite et de la continuité d'une entreprise.

Jean-Claude Wirth – La formation est aussi un point capital sur lequel nous insistons lorsque nous rencontrons de jeunes créateurs à l'Espace Entreprises. L'Institut de Formation de la Chambre de Commerce offre une formation accélérée pour futurs commerçants. Au cours de celle-ci, les candidats doivent élaborer et présenter un projet virtuel d'entreprise. Ils sont également confrontés aux principaux problèmes qui se présentent tout au long du cycle de vie d'une entreprise. Le candidat qui réussit cette formation remplit automatiquement le critère de qualification professionnelle exigé par la loi afin d'obtenir une autorisation d'établissement.

Que manque-t-il encore aujourd'hui pour répondre au désir d'entreprendre ?

Tom Theves – Dans les pays du Nord de l'Europe, le fait de créer sa société est d'abord un choix volontaire. C'est un but, une motivation positive et un épanouissement personnel. Dans les pays du Sud, c'est bien souvent par nécessité que les personnes créent leur entreprise pour échapper au chômage. Au Luxembourg, les futurs créateurs ont la chance de pouvoir travailler dans un environnement très favorable. En cas de difficulté, le pays étant petit, les voies directes vers les différents ministères, administrations et institutions permettent de résoudre bien des problèmes, ce qui n'est pas toujours bien compris et accepté par des étrangers qui ont l'expérience d'un cadre légal plus strict. Mais pour développer l'esprit d'entreprise dans un pays tel que le Luxembourg, avec tous ses atouts, il faut continuer à aller de l'avant. Le Luxembourg doit développer ses propres arguments pour rester un site d'investissements attrayant.

Charles Bassing – Il est vrai que le Luxembourg doit trouver ses propres marques et offrir de réelles opportunités à ceux qui souhaitent s'y établir ou se développer. Actuellement, l'aspect localisation fait un peu défaut, vu la saturation des zones d'activités, la taille du pays et les prix de l'immobilier. Nous incitons également les pouvoirs publics à développer un cadre réglementaire et administratif plus cohérent, plus transparent et plus efficace.

Jean-Claude Wirth – Les principales difficultés dont se plaignent plus particulièrement les jeunes entrepreneurs concernent le volet réglementaire, le financement et l'embauche de personnes qualifiées, ce dernier point devenant, au fil du temps, un véritable frein au développement d'entreprises sur notre territoire. Plus que tout autre, ce point est un véritable défi à relever dans les années qui viennent. /

Propos recueillis par Isabelle Couset